

Retour sur le lancement de l'action filière forêt-bois en Pays de Brest

La réunion de lancement de l'action sur la filière forêt-bois en Pays de Brest s'est tenue le 29 mai au lycée de l'Elorn à Landerneau. Plus de 70 acteurs locaux de la filière ont participé au lancement de cette action : acteurs de la forêt, de la transformation, du négoce, de la construction, du bois énergie, organismes de formation. Retour sur les présentations et principaux échanges lors de cette réunion.

Cette action est portée par le Pôle métropolitain du Pays de Brest, avec l'appui de l'association interprofessionnelle régionale Abibois et en co-construction avec les acteurs locaux de la filière. L'objectif est de définir ensemble une stratégie et impulser un plan d'actions pour développer et structurer une filière vertueuse sur les plans économique, social et environnemental.

Cette démarche cible en priorité les entreprises et acteurs économiques avec une vocation prioritaire de développement des marchés (le Pays de Brest intervient déjà dans cette logique avec la création récente d'un cluster pour accélérer la filière algues).



Pourquoi s'intéresser à la filière forêt-bois

Sur le plan économique, la filière est déjà bien présente en Pays de Brest avec notamment un réseau dense d'entreprises et une concentration d'acteurs de la construction bois et du négoce de bois, une ressource forestière à proximité, une offre de formation locale adaptée ou encore une activité bois énergie importante. Cette analyse reste à conforter mais on peut déjà affirmer que c'est une filière dynamique qui représente un gisement d'activités et d'emplois.

Sur le plan environnemental, la filière forêt-bois peut être un accélérateur de la transition écologique et énergétique du Pays de Brest. Matériau durable et renouvelable, le bois permet d'améliorer les performances thermiques et de restreindre les dépenses énergétiques. Et il possède des atouts à chaque étape de son cycle de vie : 1m³ de bois séquestre 1 tonne de CO₂, c'est une filière sèche qui préserve la qualité de l'eau et qui permet de valoriser les produits connexes de l'exploitation avec le bois énergie.

Enfin la filière forêt-bois peut également être un levier pour le cadre de vie et une réponse aux aspirations des habitants, par la rénovation urbaine, la construction de bâtiments emblématiques, ou encore par le recours au matériau bois en aménagements intérieurs ou paysagers.

Quelle approche pour co-construire avec les acteurs de la filière forêt-bois en Pays de Brest

Cette action associera à chaque étape les acteurs et compétences locales dans le domaine du bois, très présentes sur notre territoire ; la finalité est de mettre en place un plan d'actions qui réponde pleinement à leurs attentes et à leurs besoins.

La méthodologie proposée s'articule en 3 temps de travail sur une période de 12 mois.

1ère étape de diagnostic initial :

- Abibois a commencé à présenter une vision régionale de la filière, ce travail va être poursuivi avec la mise en place d'une série d'indicateurs qui constituent un socle de connaissances indispensable au démarrage (ex. le nombre d'emplois, indicateur important à suivre dès lors qu'on mettra en place des actions de développement)
- Cette analyse quantitative sera complétée par un livrable qualitatif réalisé par Abibois sur les forces/faiblesses de la filière en Pays de Brest, réalisé à l'appui d'entretiens individuels

2ème étape de partage et de co-construction :

- Permettre à chaque acteur d'exprimer ses besoins, attentes, objectifs, et croiser l'ensemble des expressions des entreprises et des donneurs d'ordre
- Ce temps doit permettre de partager les possibilités, les freins et difficultés, et d'établir une vision commune et des actions répondant aux besoins des acteurs économiques

3ème étape de formalisation d'une stratégie et d'un plan d'actions :

- Partage et enrichissement avec les acteurs de la filière
- Réflexion sur la gouvernance pour mettre en œuvre le plan d'actions

L'objectif est de mettre en œuvre le plan d'actions partagé à partir du 2nd semestre 2020.

Comment pourrait se traduire concrètement une volonté partagée par les acteurs du Pays de Brest de développer la filière forêt-bois

La Région Bretagne s'engage déjà en faveur du bois notamment à travers la construction ou rénovation des lycées. Cet engagement pour la construction-rénovation bois de bâtiments publics nécessite une réflexion amont sur les outils et méthodes pour accompagner ce choix (éco-référentiel, grille d'analyse adaptée...).

Rennes métropole a lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour encourager la construction bois. C'est à la fois un outil de communication et une démarche d'accompagnement des acteurs territoriaux – collectivités, maîtres d'ouvrage, promoteurs (réalisée par Abibois). L'analyse des offres dans cet AMI intègre notamment l'impact environnemental et une lecture des distances d'approvisionnement et de leur impact carbone.

Ce type d'engagements ou de mobilisation des donneurs d'ordre publics et privés pourrait par exemple être initié à l'échelle du Pays de Brest.

D'autres types d'actions pourraient être envisagés sur tout ou partie des maillons de la filière suivant les attentes des acteurs : mise en réseau, partage et échanges d'expériences, communication, formation, attractivité des métiers...

Quels sont les orientations et enjeux identifiés sur cette filière au niveau régional

L'État, la Région et Abibois représentant les professionnels du bois ont signé un contrat de filière forêt-bois bretonne pour la période 2019-2021 autour de 3 objectifs :

- Améliorer la gestion de la forêt bretonne pour garantir le développement de l'ensemble des activités en aval (via le programme Breizh Forêt-Bois pour la plantation)
- Développer les marchés et accompagner le développement des entreprises : la construction et l'emballage sont les deux secteurs moteurs
- Faire de la filière un pilier d'une économie verte : mobiliser les territoires, développer l'attractivité des métiers, sensibiliser aux bienfaits environnementaux, sociétaux et économiques de la filière

Sur le plan de la communication, une Alliance bois-construction-rénovation a été initiée : les maîtres d'ouvrage publics et privés, ainsi que toutes les structures concernées par l'utilisation du bois en construction, sont invités à consigner leur propre feuille de route dans cette alliance.

Echanges entre les participants

#1 Le développement de la construction bois

Les participants ont échangé sur les freins au développement de la construction et de la rénovation en bois en abordant notamment les points suivants : le périmètre de réflexion, le cadre réglementaire, les problématiques et enjeux partagés.

> Un périmètre de réflexion large

Le périmètre pour mener la réflexion sur la construction-rénovation en bois doit prendre en compte aussi bien la structure, que l'isolation, les aménagements intérieurs et extérieurs, les agencements, ou encore les aménagements paysagers.

> Un cadre réglementaire en évolution

La loi Elan étend le champ d'application du marché de conception-réalisation et assouplit le processus de passation de ces contrats pour les bailleurs sociaux : l'objectif est de construire plus, mieux et moins cher :

- La démarche de conception/réalisation peut être une opportunité pour une filière innovante comme la filière bois pour optimiser les pratiques et résultats tout en respectant le code des marchés publics
- Ce type de marché permet au maître d'ouvrage de déroger au principe de droit public selon lequel les missions du maître d'œuvre et de l'entrepreneur pour la réalisation d'ouvrages publics sont nécessairement distinctes
- Concrètement l'architecte et l'entreprise vont pouvoir opter pour des solutions qui ne peuvent être mises en œuvre dans le cadre d'un marché avec des lots séparés (par exemple des murs ossature bois avec isolation et menuiserie intégrées)

Le 1er janvier 2020, la RE2020 (réglementation énergétique) s'imposera aux constructeurs de maisons individuelles sous la forme d'un label E+/C- :

- « E » comme « Énergie » : l'idée est de réduire la consommation d'énergie et de faire en sorte à terme que la maison soit auto-suffisante
- « C » comme « Carbone » : point-clef de la réforme qui consiste à évaluer l'empreinte carbone du bâtiment et des aménagements paysagers

> Des problématiques partagées pour développer la construction en bois

La construction bois est différente de la construction béton et nécessite une approche spécifique : autres acteurs, méthodologie différente avec davantage de travail en amont pour une maîtrise des coûts et une mise en œuvre plus rapide (préfabrication).

Les participants partagent les enjeux suivants :

- Travailler le plus amont possible avec les entreprises du bâtiment qui connaissent les coûts et les contraintes techniques
- Un besoin de retours d'expériences techniques et financiers pour les MOA (manque de lisibilité sur le coût global d'une opération au début des projets)

- Un intérêt à échanger les expériences et à mettre les compétences autour de la table (architectes, maîtres d'œuvre, charpentiers, forestiers...) pour optimiser les process et pour aller vers des référentiels partagés

> L'enjeu de la rénovation

Le fort potentiel du marché de la rénovation est souligné mais avec des freins au niveau des coûts et des compétences disponibles (cf. enjeu de l'emploi-formation).

#2 La gestion de la forêt et le (re)boisement

> Premiers constats

- Forte demande de résineux alors qu'il y a beaucoup de feuillus dans nos forêts
- Intégrer les propriétaires à cette démarche filière et travailler avec eux au reboisement

> 2 approches à mener en parallèle par les acteurs de la forêt :

- Valoriser les feuillus (de qualité moyenne en Bretagne) sur des marchés ad hoc (aménagement paysager ou intérieur notamment)
- Rééquilibrer les surfaces avec des programmes de plantation de résineux adaptés à la station et au climat qui évolue rapidement ; le boisement ou reboisement s'effectue avec une diversité d'essences et une recherche de biodiversité.

> Label bas carbone, un nouvel outil pour le (re)boisement :

- C'est un outil de certification innovant pour favoriser l'émergence d'actions locales de lutte contre l'effet de serre et de séquestration de CO2
- Il s'agit d'un certificat émis après évaluation du bénéfice carbone d'une plantation qui offre des perspectives de rémunération aux acteurs publics ou privés qui soutiennent ces projets
- Le label bas-carbone est le premier cadre de certification climatique adopté par la France, c'est un outil complémentaire au programme régional Breizh Forêt Bois pour le (re)boisement

> Une réflexion à mener sur les coopérations-synergies avec les territoires voisins

- Le Pays de Brest est un territoire relativement peu boisé : la ressource forestière y est faible
- De nouvelles coopérations et solidarités territoriales pourraient être envisagées notamment avec le Centre ouest Bretagne qui dispose d'un taux de boisement supérieur à la moyenne régionale (et qui est déjà investi sur cette filière via notamment un « Plan bois pour le COB »)

#3 La provenance du bois dans les projets

Au niveau de la provenance du bois, il n'est pas possible de s'approvisionner exclusivement en local, il faut jouer la diversité des approvisionnements avec l'objectif que les projets contribuent pour partie à la filière locale, avec plusieurs paliers pour progresser :

- **Niveau 0** : projets conçus avec d'autres matériaux
- **Niveau 1** : Intégration de bois dans les projets
- **Niveau 2** : Intégration de bois français
- **Niveau 3** : Intégration de bois régional/local

#4 Les enjeux d'emploi-formation dans la filière

La formation et l'attractivité des métiers du bois sont un facteur clé qui détermine en partie la capacité de développement de la filière.

Le diagnostic doit contribuer à objectiver les problématiques d'emploi et de recrutement : sur quels métiers portent les tensions ? Quelle est la typologie de profils recherchés par les employeurs (compétences, savoir-faire, savoir-être...) ? Combien d'emplois non pourvus ? ...

Les établissements scolaires rappellent qu'ils sont à l'écoute pour faire connaître et adapter les formations aux besoins des territoires. Les échanges entre les entreprises et ces établissements sont nombreux, les partenariats pourraient sans doute être encore renforcés. C'est un des intérêts de l'action forêt-bois du Pays de Brest de raisonner en filière pour mettre en adéquation le monde de l'entreprise et celui de la formation.

#5 La gouvernance de l'action filière forêt-bois en Pays de Brest

Demain comment s'organiser collectivement sur le territoire du Pays de Brest pour mettre en œuvre une stratégie et un plan d'actions ? La réflexion à venir doit également porter sur la gouvernance, sur ce point le parallèle est fait avec la réflexion menée sur le Cluster algues du Pays de Brest. La phase de diagnostic d'Abibois précisera les parties prenantes de la filière et contribuera à avancer dans cette réflexion sur la gouvernance.

#6 Les outils de planification stratégique des collectivités du Pays de Brest

La phase de diagnostic va également permettre d'étudier les engagements économiques, sociaux et environnementaux dans les stratégies portées notamment dans le SCOT du Pays de Brest ou les PCAET en cours d'élaboration dans les communautés de communes du Pays de Brest. Les PLH sont également des outils pertinents, avec la possibilité par exemple d'intégrer des objectifs de construction biosourcée.

L'objectif sera notamment d'analyser comment la filière forêt-bois peut répondre aux engagements et orientations sur le territoire du Pays de Brest.

Gardons le contact !

Vos contacts sur l'action forêt-bois du Pays de Brest :

Erwan BUREL, chargé de mission économie

erwan.burel@pays-de-brest.fr

02 98 05 44 51

Olivier FERRON, directeur général d'Abibois

olivier.ferron@abibois.com

02 99 27 54 27

Une newsletter sera adressée aux acteurs de la filière pour partager les avancées de l'action forêt-bois en Pays de Brest. Le Pôle métropolitain du Pays de Brest tiendra également informés les élus du Pays de Brest (EPCI, communes) de l'avancement de cette action.

Je m'inscris à la newsletter forêt-bois Pays de Brest

<https://paysdebrest.typeform.com/to/eI0bZG>